

**Commune de BARBIÈRES**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal de la Commune de Barbières se réunira à la mairie de Barbières :

**Lundi 08 septembre 2025 à 20h00**

à l'ordre du jour :

1. Instauration du temps partiel et modalités d'exercice pour les agents de la collectivité.
2. Approbation rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) 2025 de Valence Romans Agglo.
3. Révision statutaire portant restitution partielle de la compétence en matière d'IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) et diverses modifications du syndicat Territoire d'Energie Drôme-SDED au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
4. Révision statutaire portant restitution de la compétence « autorité organisatrice de distribution de chaleur et de froid » du syndicat Territoire d'Energie Drôme-SDED au 1<sup>er</sup> juillet 2026.
5. Choix des entreprises pour les travaux du bar restaurant (mur intérieur et menuiseries).
6. Choix de l'entreprise pour la restauration du mur du cimetière.
7. Questions diverses :
  - Projet révision loyer du bar-restaurant pour futurs acquéreurs
  - Proposition de cession terrain de Mme PONTAROLLO, route des Chovets
  - Sensibilisation aux dons d'organes – Collectif greffes+

Barbières, le 02 septembre 2025  
Le Maire,  
Bernard PRÉVIEU

